

AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité de vérification
(Séance publique)

Le 3 février 2025 à 17 h

AUX MEMBRES DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Membres du Conseil	M. David Paradis, conseiller scolaire, président du comité de vérification M. Benoit Fortin, président du conseil M ^{me} Geneviève Oger, conseillère scolaire
Membres externes	M ^{me} Alvyde Ndzana M ^{me} Fatoumata Ba
Membres de l'équipe de vérification	M ^{me} Joelle Huneault, dirigeante principale M ^{me} Nathalie Ducharme, vérificatrice interne
Membres de l'administration	M ^{me} Tricia Verreault, directrice de l'éducation par intérim M. Jason Rodrigue, surintendant des services corporatifs et trésorier M ^{me} Corine Céline, secrétaire de séances du Conseil

Vous êtes par la présente convoqué-e-s à la

Réunion du : **Comité de vérification**

Date : **Le 3 février 2025**

Heure : **à 17 h 00**

Lieu : **Réunion Microsoft Teams**

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

COMITÉ DE VÉRIFICATION - **SÉANCE PUBLIQUE**

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Affaires courantes :
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
 - 2.3 Adoption du procès-verbal PUB de la réunion du 2 décembre 2024
 - 2.4 Questions découlant du procès-verbal PUB de la réunion du 2 décembre 2024
3. **Séance huis-clos**
4. État de l'avancement des projets de vérification interne
5. Rapport annuel de l'Ombudsman 23-24 extrait de la section qui porte sur le secteur de l'Éducation
6. Date des prochaines rencontres :
 - 9 juin 2025
7. Levée de la séance

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE VÉRIFICATION-
(Séance publique)**

Le 2 décembre 2024

Le comité de vérification s'est réuni le **2 décembre 2024** de **17 h 00 à 17 h 05** et de **18 h 24 à 18 h 34** par vidéoconférence sous la présidence de conseiller Paradis.

Membres du Conseil	M. David Paradis, Conseiller scolaire - Président du comité de vérification M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire - Président du Conseil M ^{me} Geneviève Oger, Conseillère scolaire
Membres externes	M ^{me} Fatoumata Ba M ^{me} Alvyde Ndzana
Membres de l'Équipe provinciale de vérification interne	M ^{me} Joëlle Huneault, Dirigeante principale M ^{me} Nathalie Ducharme, Vérificatrice interne sénior M ^{me} Soumaya Lahsaini, Vérificatrice interne sénior
Membres de l'administration du CS Viamonde	Mme Tricia Verreault, Direction de l'Éducation par intérim M. Jason Rodrigue, Surintendant des services corporatifs et trésoriers M ^{me} Corine Céline, Secrétaire de séances

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Documents_CV_-_2_decembre_PUB.pdf

1. MOT DE BIENVENUE

M. Jason Rodrigue préside la réunion jusqu'à l'élection de la présidence. Il souhaite la bienvenue aux membres du comité et procède à l'appel des membres.

2. AFFAIRES COURANTES :**2.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Une modification est apportée à l'ordre du jour du 2 décembre 2024, en ajoutant un point n° 3 - Nomination de la présidence du comité de vérification.

QUE l'Ordre du jour du 2 décembre 2024 soit approuvé tel que modifié.

Proposée par : Geneviève Oger

Appuyée par : Alvyde Ndzana

ADOPTÉE

**Réunion du comité de vérification - (Séance publique)
2 décembre 2024**

2.2 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflits d'intérêts.

2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 SEPTEMBRE 2024

QUE le *Procès-verbal de la réunion du 11 septembre 2024* soit approuvé.

Proposée par : Fatoumata Ba

Appuyée par : Benoit Fortin

ADOPTÉE

2.4 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 SEPTEMBRE 2024

Aucune question découlant du procès-verbal de la réunion du 11 septembre 2024.

3. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE

Le conseiller Fortin, appuyé par la conseillère Oger, propose que le conseiller Paradis soit nommé président du comité de vérification. Le conseiller Paradis accepte sa nomination.

N'ayant reçu aucune autre nomination, le conseiller Paradis est élu président du comité de vérification.

4. SÉANCE HUIS CLOS

À 17 h 05, le conseiller Fortin, appuyé par la conseillère Oger, propose :

QUE le Comité de Vérification public passe en séance à huis clos.

ADOPTÉE

À **18 h 24**, les membres du Comité de Vérification reprennent la séance publique

5. ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES PROJETS DE VÉRIFICATION INTERNE

M^{me} Joëlle Huneault, dirigeante principale de l'ÉPVI, présente le rapport sur l'état de l'avancement des projets de vérification interne.

Réunion du comité de vérification - (Séance publique)
2 décembre 2024

QUE le rapport en date du 2 décembre 2024 intitulé *l'État de l'avancement des projets de vérification interne* soit reçu.

Proposée par : Geneviève Oger

Appuyée par : Fatoumata Ba

ADOPTÉE

6. ÉVALUATION DU RENDEMENT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les membres du comité prennent connaissance du rapport sur l'évaluation du rendement du vérificateur externe présenté par M. Rodrigue. Les membres du comité sont demandés de remplir le formulaire d'évaluation et de le soumettre à la surintendance des services corporatifs et trésorier avant le 10 janvier 2025.

QUE le rapport en date du 2 décembre 2024 intitulé *l'Évaluation du rendement du vérificateur externe* soit reçu.

QUE les membres du comité de vérification remplissent le formulaire d'évaluation du rendement du vérificateur externe et le soumet à la surintendance des services corporatifs et trésorier avant le 10 janvier 2025.

Proposée par : Fatoumata Ba

Appuyée par : Benoit Fortin

ADOPTÉES

7. RÉCEPTION EN PUBLIC DES RAPPORTS TRANSFÉRÉ DE LA SÉANCE HUIS CLOS

QUE les recommandations transférées de la séance huis clos soient reçues :

- Recommandation du comité de vérification d'approuver les états financiers 2023-2024 ;
- Sommaire des résultats de la vérification sur les programmes et services de soutien aux élèves.

Proposée par : Benoit Fortin

Appuyée par : Geneviève Oger

ADOPTÉE

8. DATE DES PROCHAINES RENCONTRES

Les dates des prochaines rencontres du comité de vérification se tiendront à 17 h via TEAMS les dates suivantes :

- 3 février 2025
- 9 juin 2025

Réunion du comité de vérification - (Séance publique)
2 décembre 2024

9. LEVÉE DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

À **18 h 34**, l'ordre du jour public étant épuisé, le conseiller Fortin, appuyé par M^{me} Ba, propose :

QUE la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Le président du comité
M. David Paradis

Le surintendant des services
corporatifs et trésorier
M. Jason Rodrigue

Le 3 février 2025

AUX MEMBRES DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Objet : État de l'avancement des projets de vérification interne

Veillez recevoir le Tableau de bord sommatif sur l'état de l'avancement des projets de vérification interne présenté par l'Équipe provinciale de vérification interne des conseils scolaires de langue française de l'Ontario (ÉPVI).

IL EST RECOMMANDÉ :

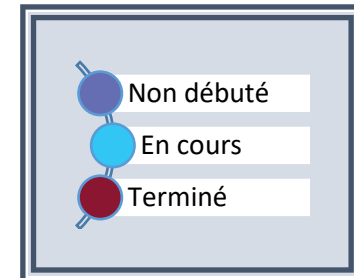
QUE le rapport en date du 3 février 2025 sur *l'État de l'avancement des projets de vérification interne* soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant des services corporatifs et trésorier,
Jason Rodrigue

p.j. (1)

Statut d'avancement



État de l'avancement des projets de vérification interne 2024-2025

Pour le comité de vérification du Conseil scolaire Viamonde

#	Activités / Objectifs	Date de début	Statut d'avancement	Date de fin	Commentaires / Progrès	Présentation au CV
1.	<p>Identification des besoins en compétences, recrutement et rétention du personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> La vérification vise à évaluer que des structures et des mesures sont mises en place et fonctionnent adéquatement pour assurer l'identification des besoins en compétences, le recrutement et la rétention du personnel, cela dans le respect des directives applicables. La vérification examinera si les mesures déployées répondent aux défis/risques et aux besoins du conseil scolaire. 	Octobre 2024	En cours	Juin 2025	La phase d'examen du mandat est en cours. Nous poursuivons nos entretiens, l'examen des documents et nos analyses. Les constats seront par la suite discutés avec l'administration.	Septembre 2025
2.	<p>Mission horizontale</p> <ul style="list-style-type: none"> La mission vise à évaluer un sujet commun pour l'ensemble des douze (12) conseils scolaires de langue française de l'Ontario (CSLFO). 	Octobre 2024	En cours	Juin 2025	<p>Le sujet retenu pour la mission portera sur l'intelligence artificielle, plus précisément une mission-conseil visant à appuyer les conseils scolaires dans la préparation à l'utilisation de l'intelligence artificielle tout en limitant les risques et en maximisant le succès, et ce, en fonction des ressources disponibles.</p> <p>Des services d'expert seront utilisés pour appuyer avec la mission. La soumission reçue suite à l'appel d'offres sera évaluée prochainement.</p>	Septembre 2025
3.	<p>Suivis (vérifications antérieures)</p> <ul style="list-style-type: none"> Suivis sur la mise en œuvre des plans d'action prévus en réponse aux recommandations issues des vérifications antérieures menées par l'ÉPVI, selon les échéanciers établis. 	Juin 2025	Non débuté	Août 2025	S.O.	Septembre 2025

Le 3 février 2025

AUX MEMBRES DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Objet : Rapport annuel de l'Ombudsman 23-24 extrait de la section qui porte sur le secteur de l'Éducation

La direction de l'équipe provinciale de vérification interne des conseils scolaires de langue française de l'Ontario (EPVI) présente à titre d'information le « Rapport annuel de l'Ombudsman 23-24 extrait de la section qui porte sur le secteur de l'Éducation ».

Il est recommandé :

QUE le rapport en date du 3 février 2025 intitulé *Rapport annuel de l'Ombudsman 23-24 extrait de la section qui porte sur le secteur de l'Éducation* soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant des services corporatifs et trésorier,
Jason Rodrigue

p.j. (1)

Rapport annuel

2023-2024



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE L'OMBUDSMAN	4
COUP D'ŒIL SUR 2023-2024	12
À PROPOS DE NOTRE BUREAU	14
NOS PRIORITÉS STRATÉGIQUES – 2024-2026	16
NOTRE PROCESSUS DE TRAVAIL	18
À PROPOS DE CE RAPPORT	22
2023-2024 FAITS SAILLANTS	24
BILAN DE L'ANNÉE	26
LOI ET SÉCURITÉ.....	26
MUNICIPALITÉS.....	34
ÉDUCATION.....	41
SERVICES SOCIAUX.....	48
ENFANTS ET JEUNES.....	54
FONDS ET BIENS.....	62
TRANSPORTS.....	66
SERVICES EN FRANÇAIS.....	69
EMPLOI.....	73
SANTÉ.....	75
ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT.....	78
CERTIFICATS ET PERMIS.....	81
ANNEXE – STATISTIQUES DE CAS	84
DISPOSITION DES CAS, 2023-2024.....	85
TOTAL DES CAS REÇUS, EXERCICES FINANCIERS DE 2019-2020 - 2023-2024.....	86
MODE DE RÉCEPTION DES CAS EN 2023-2024.....	86
CAS REÇUS PAR CIRCONSCRIPTION PROVINCIALE, EN 2023-2024.....	87
TOTAL DES CAS REÇUS RELATIVEMENT AUX MINISTÈRES PROVINCIAUX ET À CERTAINS PROGRAMMES, 2023-2024.....	88
LES 10 PRINCIPAUX ORGANISMES ET PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL, PAR NOMBRE DE CAS, 2023-2024.....	90
LES 10 PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS, PAR NOMBRE DE CAS, 2023-2024.....	90
CAS REÇUS À PROPOS DES MUNICIPALITÉS, 2023-2024.....	91
CAS REÇUS À PROPOS DES RÉUNIONS MUNICIPALES À HUIS CLOS, 2023-2024.....	96
CAS REÇUS À PROPOS DES CONSEILS SCOLAIRES, 2023-2024.....	97
CAS REÇUS À PROPOS DES COLLÈGES D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE, 2023-2024.....	98
CAS REÇUS À PROPOS DES UNIVERSITÉS, 2023-2024.....	98
CAS REÇUS À PROPOS DES SOCIÉTÉS D'AIDE À L'ENFANCE, 2023-2024.....	99
SOMMAIRE FINANCIER, 2023-2024.....	100



Aperçu

L'Ombudsman exerce sa surveillance sur les 72 conseils scolaires et les 10 administrations scolaires de la province, ainsi que sur toutes les universités et tous les collèges d'arts appliqués et de technologie financés par des fonds publics. Notre champ de surveillance s'étend aussi au ministère de l'Éducation, au ministère des Collèges et Universités, et à leurs programmes. Nous aidons les gens aux prises avec des problèmes de toutes sortes concernant les programmes et services scolaires.

En 2023-2024, nous avons observé une augmentation du nombre de cas dans l'ensemble du secteur de l'éducation. Ceux concernant les conseils scolaires ont atteint un nombre record de **1 334**, soit une augmentation importante par rapport aux 794 de l'année précédente. Les cas concernant le ministère de l'Éducation ont également suivi une tendance à la hausse, passant de 107 en 2022-2023 à **142**. Quant au ministère des Collèges et Universités, on a également vu une augmentation des cas, qui sont passés de 429 à **476** depuis le dernier exercice.

Tendances des cas – des premières années jusqu'à la 12^e année

Entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024, nous avons reçu **1 334** cas relatifs aux conseils scolaires, un record depuis que le mandat de l'Ombudsman a été étendu à ces instances en septembre 2015. Les problèmes les plus courants rapportés par les plaignant(e)s concernent les inscriptions, les services de soutien aux élèves ayant des besoins particuliers, la sécurité des élèves et les services de transport.

Durant la dernière année, notre Bureau a également élargi son travail de promotion de la transparence en ce qui a trait aux réunions des conseils scolaires. Nous avons enquêté sur plusieurs plaintes concernant des réunions tenues à huis clos par des conseils scolaires. Les conclusions de l'Ombudsman ont été transmises aux conseils scolaires concernés et publiées sur notre site Web.

En décembre 2023, l'Ombudsman a lancé une enquête systématique sur l'administration des programmes d'aide financière directe offerts par le ministère de l'Éducation, après avoir reçu des plaintes

de parents à qui l'on avait refusé de verser une aide financière pour leurs enfants à charge parce qu'une autre personne avait présenté une demande avant eux(elles). Ces programmes ont été conçus pour les aider à payer les mesures de soutien à l'apprentissage durant les grèves de travailleur(euse)s de l'éducation au début de 2020 et pour fournir un soutien financier aux pourvoyeur(euse)s de soins de l'enfant en réponse à la COVID-19 (pour en savoir plus, voir la section **Enquêtes**).

Plaintes sur le nom d'une école

En mars et avril 2024, nous avons reçu **336** plaintes et demandes de renseignements concernant le nom choisi par le **Greater Essex County District School Board** pour une nouvelle école à Kingsville, ainsi qu'au sujet des réunions à huis clos tenues par le conseil scolaire. Lorsqu'il se penche sur ce type de plaintes, notre Bureau vérifie si le conseil scolaire a pris la décision et résolu les problèmes conformément aux politiques et procédures applicables. Dans ce cas, notre examen a déterminé que le conseil scolaire avait agi conformément à ses règlements, politiques et règlements de gouvernance en nommant la nouvelle école.

Formation des adultes : tests du GED

En mars et avril 2024, nous avons reçu **9** plaintes de personnes qui essayaient de s'inscrire aux tests pour obtenir le certificat d'équivalence d'études secondaires (le GED, un équivalent du diplôme d'études secondaires), après l'annonce du fournisseur international de tests disant qu'il mettrait fin à ses services au Canada à compter du 31 mars. C'est le Centre d'études indépendantes de TV Ontario (TVO ILC) qui administrait ces tests en Ontario, mais les délais dans le traitement des demandes d'inscription aux tests ont amené certaines personnes à craindre qu'elles ne puissent pas les faire à temps. Plusieurs ont communiqué avec nous quelques jours avant le 31 mars pour nous dire qu'ils(elles) avaient payé les frais d'inscription de 100 \$, mais n'avaient pas reçu de réponse.

Notre Bureau s'est renseigné sur ces cas auprès de TVO ILC, qui a traité les demandes, après quoi les plaignant(e)s ont pu s'inscrire aux tests. TVO ILC et le ministère de l'Éducation ont

annoncé qu'ils travaillaient à la mise en place d'un nouveau test pour l'obtention d'un certificat d'équivalence.

« J'essayais de m'inscrire à l'examen du GED avant la date limite, et j'avais beaucoup de mal à entrer en contact avec qui que ce soit... Je commençais vraiment à stresser à l'approche de l'échéance. J'ai donc contacté votre [Bureau]... et après quelques brèves conversations..., le personnel m'a fait savoir qu'une personne du centre des rendez-vous du GED me contacterait. Cela s'est fait rapidement. Merci infiniment à eux et à votre organisation. »

– Commentaire d'une personne voulant s'inscrire aux tests du GED

Éducation de l'enfance en difficulté, aménagements et sécurité des élèves

Notre Bureau aide les familles lorsqu'elles ont du mal à s'orienter dans les programmes destinés aux élèves ayant des besoins particuliers. Les parents et les tuteur(trice)s communiquent avec nous lorsqu'ils(elles) rencontrent des problèmes liés aux Plans d'enseignement individualisés (PEI), qui sont dressés lors de réunions du Comité d'identification, de placement et de révision afin de déterminer les soutiens et les placements appropriés pour les élèves. Notre personnel discutera avec les responsables des conseils scolaires pour s'assurer que les familles reçoivent les renseignements pertinents sur le processus et pour faciliter la communication entre eux.

Nous entendons aussi des parents et des tuteur(trice)s dire qu'ils(elles) s'inquiètent des risques constants pour la sécurité de leurs enfants à l'école, ou de leurs plans de sécurité individuels (pour les élèves dont le comportement peut poser un danger pour eux(elles)-mêmes ou pour les autres). La discipline des élèves est un autre sujet de plainte courant; nous traitons généralement

ces cas en mettant les élèves et les parents en relation avec les responsables du conseil scolaire.

Quelques exemples :

- Nous avons aidé une mère à obtenir une copie du plan de sécurité dressé pour sa fille ainsi qu'un résumé écrit des incidents où celle-ci a été agressée par un(e) autre élève.
- Nous avons demandé des renseignements et avons confirmé qu'une école s'était excusée auprès d'une mère qui n'avait pas été informée que son fils s'était cogné la tête et avait rappelé à tout le personnel de prévenir les parents dans de telles situations.
- Nous avons incité les responsables d'une école à revoir sa décision de suspendre un garçon, ce qui a entraîné des excuses et la promesse d'enquêter sur les circonstances ayant conduit à la suspension afin que cela ne se reproduise plus.
- Après notre intervention, un garçon qui risquait d'être renvoyé de son école a été placé dans un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté.

Inscriptions

Nous aidons souvent les parents qui ont du mal à inscrire leurs enfants dans certaines écoles ou certains programmes, généralement en les mettant en contact avec les responsables concerné(e)s afin de résoudre les problèmes et d'éviter des interruptions dans la scolarisation des élèves.

Quelques exemples :

- Nous avons aidé une mère qui avait un accès limité à Internet à communiquer avec un conseil scolaire afin d'inscrire sa fille dans une nouvelle école.
- Nous avons aidé la mère d'un garçon ayant des besoins particuliers à obtenir un transfert dans un nouveau conseil scolaire et à obtenir des services de transport. La demande avait initialement été refusée en raison d'un manque de personnel.

Frais pour les nouveaux(elles) arrivant(e)s au Canada

En 2023-2023, nous avons reçu **4** cas de conseils scolaires demandant aux nouveaux(elles) arrivant(e)s de payer des frais de scolarité (dans un cas, jusqu'à **16 000 \$**) pour inscrire leurs enfants

dans des écoles de l'Ontario. Les conseils scolaires sont autorisés à imposer de tels frais aux enfants dont les parents ou les tuteur(trice)s sont des résident(e)s temporaires de l'Ontario, sauf dans certaines situations prévues par la *Loi sur l'éducation*, par exemple lorsqu'un parent ou un(e) tuteur(trice) attend le résultat de sa demande de résidence permanente ou de permis de travail. Dans les plaintes que nous avons examinées, les conseils scolaires demandaient des frais aux parents qui se trouvaient dans une situation susceptible d'exemption.

Nous avons soulevé cette question auprès des différents conseils scolaires, ainsi qu'avec de haut(e)s fonctionnaires du ministère de l'Éducation, qui nous ont cité une note de service demandant aux conseils scolaires de facturer des frais de scolarité dans certaines circonstances. Lorsque nous avons examiné cette note, nous avons relevé des incohérences et des imprécisions dans les consignes données aux conseils scolaires sur cette question. Nous avons signalé au Ministère les iniquités qui pourraient en découler, et on nous a informé(e)s qu'il était en train de revoir la note. Nous continuons de suivre la situation.

Élèves en attente

Nous avons reçu **14** cas concernant la logique et le processus suivis par le **Durham District School Board** pour désigner une « école provisoire » destinée à accueillir temporairement les élèves provenant des nouveaux secteurs résidentiels en développement. Le conseil scolaire nous a fourni des renseignements sur la décision et sur la façon dont elle a été communiquée. Nous continuons à examiner la situation.

Transports

En Ontario, la plupart des conseils scolaires se chargent d'organiser le transport par autobus pour leurs élèves, la majeure partie du financement de fonctionnement étant fournie par le ministère de l'Éducation. En 2023-2024, nous avons reçu **84** plaintes relatives au transport, notamment le transport par autobus des enfants ayant des besoins particuliers, les transferts entre les écoles et les circuits annulés. Nous réglons ces cas autant que possible en mettant les personnes en

contact avec les responsables des conseils concerné(e)s. Par exemple :

- Une mère s'est plainte que son fils, atteint d'autisme, n'était pas autorisé à prendre l'autobus destiné aux enfants ayant des besoins particuliers, malgré un billet du médecin confirmant ses besoins. Nous avons discuté avec les responsables du conseil, qui ont alors permis à l'élève à monter dans le bon autobus.

Changements concernant les autobus scolaires à Ottawa

En septembre 2023, 5 familles se sont adressées à nous lorsque l'Ottawa Student Transportation Authority a annulé certains circuits d'autobus pour les élèves de l'Ottawa-Carleton District School Board et de l'Ottawa Catholic School Board. Nous avons signalé l'Affaire au consortium de transport et au ministère de l'Éducation. Le consortium nous a dit qu'il travaillait à améliorer la communication avec les parents, offrait d'autres options de transport public et intensifiait ses efforts pour recruter de nouveaux(elles) chauffeur(euse)s. Le Ministère a également engagé un cabinet externe d'experts-conseils pour qu'il effectue un examen sur le transport des élèves pour les deux conseils. Nous continuons de suivre les progrès dans ce dossier.

Réunions de conseils scolaires à huis clos

Selon la *Loi sur l'éducation*, toutes les réunions des conseils d'administration scolaire ou de leurs comités doivent être publiques, sauf certaines exceptions limitées. Comme l'Ombudsman l'a mentionné pour la première fois dans son rapport d'enquête de 2019, *Leçons non apprises* (qui concerne la gestion par un conseil de la fermeture d'une école à North Bay), toutes les réunions des conseils scolaires doivent être tenues conformément aux règles des réunions publiques, qui sont similaires à celles visant les réunions des conseils municipaux (voir le chapitre **Municipalités** du présent rapport),

Nous avons reçu **plus de 200** plaintes sans précédent concernant des réunions à huis clos de conseils scolaires lors de l'exercice fiscal 2023-2024, dont la plupart concernaient des réunions à huis clos du **Greater Essex County District School Board** en février, mars et avril 2024. En juin 2024, l'Ombudsman a informé le conseil dans une lettre qu'il estimait que les réunions ne violaient pas la *Loi sur l'éducation*.

L'Ombudsman a rendu des conclusions concernant les réunions à huis clos tenues par 6 commissions scolaires depuis l'automne 2022. Ses décisions ont été rendues publiques par les conseils scolaires concernés et sont également disponibles dans la section Éducation de notre site Web.

Par exemple, l'Ombudsman a conclu ce qui suit :

- Certaines réunions d'un comité du **Near North District School Board** ont été tenues en ligne sans possibilité pour le public d'y assister en personne, ce qui contrevient à la *Loi sur l'éducation*. Le conseil scolaire a accepté les recommandations de l'Ombudsman pour améliorer sa transparence.
- Le **Niagara Catholic District School Board** n'a pas enfreint la *Loi sur l'éducation*, mais l'Ombudsman l'a encouragé à publier plus de renseignements sur les questions qu'il prévoit de discuter à huis clos et sur les protocoles de sécurité entourant ses réunions.
- Les protocoles de sécurité entourant les réunions du **Durham District School Board** étaient raisonnables, et l'Ombudsman a félicité le conseil scolaire pour ses efforts en vue de reprendre les réunions en personne.

« J'[encourage le conseil scolaire] à continuer de revoir ses pratiques de réunion et à ne pas imposer trop de conditions au public voulant accéder et assister librement aux réunions publiques de manière sécuritaire. »

– Lettre de l'Ombudsman Paul Dubé au Durham District School Board, 29 novembre 2023

Mémoire de l'Ombudsman au gouvernement – gouvernance des conseils scolaires

Au début du mois d'avril 2024, l'Ombudsman a présenté un mémoire au ministère de l'Éducation dans le cadre de ses consultations sur des projets de réglementation concernant les processus pour déposer des plaintes liées au code de conduite et l'obligation pour les conseiller(ère)s d'être présent(e)s en personne aux réunions de leur conseil scolaire et de ses comités.

L'Ombudsman a formulé dans son mémoire **15** propositions, axées sur la responsabilisation des conseiller(ère)s et sur l'équité et la transparence des réunions des conseils scolaires. Il a notamment pressé le Ministère de permettre au public de déposer des plaintes aux commissaires à l'intégrité des conseils scolaires et d'exiger des commissaires qu'ils(elles) rendent leurs rapports publics s'ils(si elles) constatent qu'un(e) membre du conseil scolaire a enfreint le code de conduite. Il a aussi proposé d'autoriser les conseils à se rencontrer virtuellement si la sécurité de leurs membres, du personnel ou du public est menacée.

Tendances des cas – enseignement postsecondaire

En 2023-2024, les cas concernant les collèges et les universités ont augmenté par rapport à l'année précédente, notamment en raison de différents problèmes rapportés par des étudiant(e)s étranger(ère)s ou à leur sujet. Nous avons reçu **292** cas relatifs aux collèges d'arts appliqués et de technologie, contre 236 en 2021-2022, et **289** au sujet des universités, contre 205 précédemment. Les plaintes les plus fréquentes portaient sur les admissions, la communication des politiques et de l'information, les appels concernant les notes et les demandes de remboursement des frais d'études.

Nous avons aidé des étudiant(e)s à entrer en contact avec les bon(ne)s responsables et sommes intervenu(e)s pour résoudre les problèmes soulevés. Quant aux cas ne relevant pas de notre compétence (par exemple, ceux liés à la conduite des membres du

corps enseignant ou au milieu de travail), nous avons dirigé les plaignant(e)s vers les instances appropriées.

Depuis 2019, tous les collèges et universités de l'Ontario doivent avoir des politiques pour protéger la liberté d'expression sur les campus, et les plaintes à cet égard peuvent être déposées à notre Bureau. Nous n'avons reçu aucune plainte concernant ces politiques en 2023-2024.

Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO)

Nous avons enregistré **160** cas liés aux prêts et aux subventions du RAFEO en 2023-2024, un chiffre comparable aux 169 reçus l'année précédente. Nous avons aidé les étudiant(e)s à régler des problèmes de mauvaise communication, de retard et de conversion des subventions en prêts.

Par exemple :

- Nous avons aidé une personne célibataire mère d'un(e) enfant ayant des besoins particuliers à obtenir du RAFEO une subvention de **11 000 \$**, qui dans ses mots allait « changer sa vie », après avoir attendu l'approbation durant près de cinq ans.
- Le RAFEO a rétabli une subvention de **7 000 \$** accordée à un(e) étudiant(e) handicapé(e) lorsque nous lui avons fait réaliser qu'il l'avait convertie en prêt par erreur.
- Nous avons aidé une étudiante à obtenir une subvention; elle avait attendu 16 semaines avant d'être informée qu'elle avait soumis le mauvais document au RAFEO.

Étudiant(e)s étranger(ère)s

En 2023-2024, la majorité des problèmes dénoncés par les étudiant(e)s étranger(ère)s portaient sur les demandes de remboursement des frais d'études collégiales. Par exemple, nous avons aidé une étudiante jamaïcaine qui n'avait pas reçu son visa à temps pour aller en cours à obtenir le remboursement de ses frais d'études.

En janvier 2024, le ministre fédéral de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a annoncé un plafonnement des permis d'études internationaux, en raison du manque de logements disponibles et de la piètre qualité de l'enseignement dispensé par ce qu'on appelle les « usines à diplômés » du privé. Ce plafond devait réduire de moitié le nombre d'étudiant(e)s étranger(ère)s en Ontario, estimé à 240 000 en 2023. Vers la fin de mars 2024, la province a annoncé que 96 % des permis seraient attribués aux collèges et universités financés par les fonds publics, et qu'aucun n'irait aux collèges privés d'enseignement professionnel.

Nous faisons le suivi des effets de ces changements sur l'administration des services publics dans le secteur postsecondaire.

Enquêtes

Programmes d'aide financière directe pour les parents et les élèves

Lancement : Décembre 2023

Le point sur l'enquête : L'Ombudsman a lancé cette enquête à la suite de plaintes de parents qui se sont vu(e)s refuser le versement de l'aide financière pour leurs enfants à charge parce qu'une autre personne avait présenté la demande avant eux(elles). En effet, certaines personnes qui avaient la garde exclusive de leur enfant se sont retrouvées sans recours parce que l'autre parent ou un(e) membre de la parenté qui ne s'occupait pas de l'enfant avait réclamé l'argent en premier.

C'est pendant la grève des travailleur(euse)s de l'éducation, au début de 2020, que le ministère de l'Éducation a proposé pour la première fois une aide financière directe, dans le cadre de son Programme de soutien aux parents. Puis, lorsque la pandémie de COVID-19 a forcé la fermeture des écoles, le Ministère a mis sur pied d'autres programmes semblables, comme le Soutien aux familles, le Soutien aux apprenants et la Prestation ontarienne pour les enfants en raison de la COVID-19. Le programme le plus

récent était celui des paiements de soutien pour le rattrapage en 2022-2023. Tous ces programmes ont été mis en œuvre dans le but d'aider les parents et les tuteur(trice)s à payer les mesures de soutien à l'apprentissage nécessaires pour leurs enfants.

Depuis l'introduction du premier programme en 2020, notre Bureau a enregistré plus de **200** plaintes de parents et de tuteur(trice)s ayant eu de la difficulté à obtenir des prestations. L'enquête porte sur l'équité et la transparence de l'administration des programmes par le Ministère. Au moment de la rédaction de ce rapport, les enquêteur(euse)s étaient en train d'effectuer des entrevues avec les plaignant(e)s et des fonctionnaires du Ministère.

« Nous avons entendu des témoignages troublants de parents qui non seulement se sont vu(e)s refuser un soutien financier pour les enfants dont ils avaient la garde, mais aussi qui n'ont pas pu savoir à qui l'argent avait été versé. [...] »

Si l'objectif du Ministère était de soutenir directement les enfants par le biais de ces programmes, alors il fallait le faire de manière équitable et veiller à ce que l'argent soit versé aux personnes qui ont les enfants à leur charge.

Des gens nous ont fait part de ce problème tout au long des différentes itérations de ces programmes, et la dernière version ne sera vraisemblablement pas la dernière, souligne-t-il. Par notre enquête, nous nous efforcerons de trouver la source du problème et de recommander des façons d'assurer l'équité et la transparence de tels programmes à l'avenir. »

– Ombudsman Paul Dubé, communiqué de presse annonçant son enquête sur les programmes de paiement direct pour l'éducation, 11 décembre 2023

Exposés de cas

Correction de cours

Un groupe de **50** étudiant(e)s d'une université ayant tou(te)s échoué aux mêmes cours a demandé l'aide de notre Bureau. Les étudiant(e)s, dont la plupart étaient des étudiant(e)s étranger(ère)s, se plaignaient de l'enseignement, des notes et de la rétroaction qu'ils(elles) avaient reçus de l'université, ainsi que des conséquences financières s'ils(elles) devaient reprendre le cours. Nous avons soumis ces plaintes aux responsables de l'université et examiné les options qui s'offraient aux étudiant(e)s.

RÉSULTAT : Au cours de notre examen, des responsables de l'université ont communiqué avec les étudiant(e)s, leur ont expliqué la procédure d'appel, les ont invité(e)s à discuter de leurs doléances avec le(la) doyen(ne) concerné(e) et leur ont offert la possibilité de suivre à nouveau une version condensée du cours, sans frais. Nous avons indiqué aux étudiant(e)s que si leurs problèmes persistaient, ils(elles) pouvaient également s'adresser à l'ombudsman de l'université.

Marché équitable

Un étudiant a sollicité notre aide lorsque son collègue lui a dit qu'il devrait reprendre un cours de formation professionnelle qu'il avait déjà réussi, ce qui retarderait l'obtention de son diplôme et son entrée en poste dans l'emploi à temps plein qu'il avait décroché. Son collègue lui avait donné moins de 48 heures pour accepter ce cours additionnel. Toutefois, lorsqu'il a répondu par écrit, il n'a pas reçu de réponse et a eu de la difficulté à obtenir des renseignements dans les mois qui ont suivi.

RÉSULTAT : Nous avons signalé le cas aux responsables du collège, qui ont offert à l'étudiant une nouvelle solution : la possibilité de se soumettre à une évaluation pratique pour satisfaire aux exigences d'obtention du diplôme.

Renseignements utiles

Un étudiant étranger d'un collège d'arts appliqués et de technologie a demandé le remboursement de ses frais d'études lorsqu'il a décidé de quitter son programme pour retourner en Inde. Le collège l'a informé qu'il avait dépassé la date limite pour se retirer et obtenir un remboursement. L'étudiant a demandé l'aide de notre Bureau, affirmant que les conséquences financières affectaient sa santé mentale.

RÉSULTAT : Notre examen a révélé que l'établissement avait correctement suivi sa politique de remboursement, que nous avons expliquée à l'étudiant. Nous avons tout de même envoyé à l'étudiant des renseignements sur les ressources gratuites en santé mentale dont il pourrait bénéficier en Inde. Quelques mois plus tard, l'étudiant nous a contacté(e)s pour nous dire qu'il allait beaucoup mieux et pour nous remercier d'avoir pris le temps de lui donner des renseignements sur la politique du collège et sur les ressources en santé mentale.

CAS REÇUS À PROPOS DES CONSEILS SCOLAIRES, 2023-2024 • TOTAL : 1 334

CONSEILS SCOLAIRES CATHOLIQUES DE LANGUE ANGLAISE	
ALGONQUIN AND LAKESHORE CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	4
BRANT HALDIMAND NORFOLK CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	6
BRUCE-GREY CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	3
CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD OF EASTERN ONTARIO	5
DUFFERIN-PEEL CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	29
DURHAM CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	14
HALTON CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	12
HAMILTON-WENTWORTH CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	10
HURON-PERTH CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	1
HURON-SUPERIOR CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	7
KENORA CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	2
LONDON DISTRICT CATHOLIC SCHOOL BOARD	25
NIAGARA CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	7
NORTHEASTERN CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	4
NORTHWEST CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	1
OTTAWA CATHOLIC SCHOOL BOARD	15
PETERBOROUGH VICTORIA NORTHUMBERLAND AND CLARINGTON CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	10
RENFREW COUNTY CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	1
SIMCOE MUSKOKA CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	9
ST CLAIR CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	2
SUDBURY CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	9
THUNDER BAY CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	6
TORONTO CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	30
WATERLOO CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	12
WELLINGTON CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	3
WINDSOR-ESSEX CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	14
YORK CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD	19
CONSEILS SCOLAIRES PUBLICS DE LANGUE ANGLAISE	
ALGOMA DISTRICT SCHOOL BOARD	9
AVON MAITLAND DISTRICT SCHOOL BOARD	6
BLUEWATER DISTRICT SCHOOL BOARD	7
DISTRICT SCHOOL BOARD OF NIAGARA	24
DISTRICT SCHOOL BOARD ONTARIO NORTH EAST	6
DURHAM DISTRICT SCHOOL BOARD	59
GRAND ERIE DISTRICT SCHOOL BOARD	16
GREATER ESSEX COUNTY DISTRICT SCHOOL BOARD	362
HALTON DISTRICT SCHOOL BOARD	16

HAMILTON-WENTWORTH DISTRICT SCHOOL BOARD	16
HASTINGS & PRINCE EDWARD DISTRICT SCHOOL BOARD	15
KAWARTHA PINE RIDGE DISTRICT SCHOOL BOARD	15
KEEWATIN-PATRICIA DISTRICT SCHOOL BOARD	8
LAKEHEAD DISTRICT SCHOOL BOARD	4
LAMBTON KENT DISTRICT SCHOOL BOARD	12
LIMESTONE DISTRICT SCHOOL BOARD	10
NEAR NORTH DISTRICT SCHOOL BOARD	12
OTTAWA-CARLETON DISTRICT SCHOOL BOARD	55
PEEL DISTRICT SCHOOL BOARD	39
RAINBOW DISTRICT SCHOOL BOARD	14
RAINY RIVER DISTRICT SCHOOL BOARD	1
RENFREW COUNTY DISTRICT SCHOOL BOARD	9
SIMCOE COUNTY DISTRICT SCHOOL BOARD	34
SUPERIOR-GREENSTONE DISTRICT SCHOOL BOARD	1
THAMES VALLEY DISTRICT SCHOOL BOARD	36
TORONTO DISTRICT SCHOOL BOARD	103
TRILLIUM LAKELANDS DISTRICT SCHOOL BOARD	14
UPPER CANADA DISTRICT SCHOOL BOARD	7
UPPER GRAND DISTRICT SCHOOL BOARD	14
WATERLOO REGION DISTRICT SCHOOL BOARD	21
YORK REGION DISTRICT SCHOOL BOARD	40
CONSEILS SCOLAIRES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANÇAISE	
CONSEIL DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU CENTRE-EST	4
CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES	3
CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DU NOUVEL-ONTARIO	3
CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE FRANCO-NORD	1
CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE MONAVENIR	15
CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE PROVIDENCE	3
CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT CATHOLIQUE DE L'EST ONTARIEN	2
CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT CATHOLIQUE DES AUBURES BORÉALES	1
CONSEILS SCOLAIRES PUBLICS DE LANGUE FRANÇAISE	
CONSEIL DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'EST DE L'ONTARIO	7
CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO	1
CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE	7
CAS OÙ AUCUN CONSEIL SCOLAIRE N'A ÉTÉ PRÉCISÉ	
	42

Remarque : Les conseils scolaires qui n'ont pas fait l'objet de cas ne sont pas répertoriés.